

Limoges, le mardi 13 décembre 2011

Le délégué académique à l'action culturelle

à

Madame, Monsieur le chef d'établissement,

Madame, Monsieur le Directeur,
s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie

Objet : Prix Alexandre Varenne – Concours national de journaux scolaires et lycéens

DAAC

L'académie de Limoges participe en 2011-2012 à la 6^e édition du grand concours national de journaux scolaires et lycéens – prix Alexandre Varenne organisé par la Fondation Varenne, le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information), et l'association Jets d'encre.

Références

JFL/DC/2011-040

Téléphone

05 55 43 56 54

Télécopie

05 55 43 56 51

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

13 Rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex

Ce concours est soutenu et accompagné en Limousin par les quotidiens régionaux L'Écho, La Montagne et Le Populaire.

Nouveau : la création aux deux niveaux, académique et national, d'une section "Journaux en ligne", à côté de la section "journaux papiers"

Il s'adresse à tous les journaux réalisés en 2011-2012 et comporte 4 catégories :

- école
 - collège
 - lycée
 - autre (CFA, IME, IMP, EREA, UPI, classes d'hôpitaux, établissements pénitentiaires...)
- Une sélection académique désignera 4 lauréats par catégorie : ces journaux participeront au concours national doté de 13 000 euros de prix par la Fondation Varenne. Les équipes lauréates au niveau académiques recevront des abonnements à des titres de presse jeune : Le journal des enfants, l'Étudiant, titres de Bayard Presse.

Ce concours n'exige aucun travail supplémentaire : il suffit de s'inscrire et d'envoyer le numéro de son choix – réalisé entre septembre 2011 et mars 2012- en **8 exemplaires**.

Tous les participants recevront une fiche de lecture de leur journal établie par les membres du jury académique.

Afin de prévoir la constitution des jurys académiques et la ventilation des journaux, il est nécessaire de vous inscrire : **la fiche d'inscription** jointe est à retourner pour le **13 janvier 2011 au CRDP du Limousin, Madame C. Lagarde, 39F rue Camille Guérin, 87036 Limoges Cedex** ou christine.lagarde@crdp-limousin.fr

et les **journaux seront reçus jusqu'au vendredi 30 mars 2012. Les inscrits recevront des informations supplémentaires et la fiche descriptive détaillée qui accompagnera l'envoi des journaux.**

Vous retrouverez sur le site du Clemi <http://www.clemi.org> tous les renseignements utiles : Calendrier, contacts, partenaires.

Nous souhaitons que ce concours retienne votre attention et suscite l'intérêt de vos élèves.

Jean-François Le Van